

**A l'attention de
Mesdames Messieurs les Sénateurs de la Haute-Garonne
Mesdames, Messieurs les Députés de la Haute-Garonne**

**Objet : Dette publique et enjeu de l'emploi aux Finances Publiques de la Haute
Garonne**

Mesdames, Messieurs,

Notre pays sort d'une période électorale qui a conduit à l'élection d'un nouveau Président de la République et d'une nouvelle majorité parlementaire.

Lors de ce temps électoral, la CGT, dont la CGT Finances Publiques, a pris part au débat, au titre de corps intermédiaire. Ainsi, sur la base de nos analyses sociales et économiques, nous avons, par exemple, soumis des pistes pour résoudre la situation d'endettement du pays ou avancé des propositions de financement permettant un retour à 60 ans pour tous pour l'âge de départ à la retraite.

Aujourd'hui nous vous adressons ce courrier, et sommes prêts à vous rencontrer, afin d'aborder la situation de l'administration des Finances Publiques en Haute Garonne et le rôle qu'elle peut jouer face aux contraintes budgétaires qui sont évoquées par le gouvernement.

Ainsi nous soumettons à votre réflexion quatre exemples concernant notre département :

- **la fraude fiscale est estimée à un milliard d'euros dans notre département.** Comment aujourd'hui récupérer ces sommes si notre administration subit de nouvelles suppressions d'emploi ?
- **la gestion des budgets des collectivités locales qui nous incombe est aujourd'hui marquée par une incohérence budgétaire :** les suppressions d'emplois subies par notre département conduisent notre administration à payer en retard les entreprises ayant travaillé pour les collectivités locales ou l'Etat. On constate alors des difficultés pour les petits artisans, pouvant aller jusqu'à la liquidation financière, et des demandes d'intérêts moratoires par les grandes entreprises. Au final les suppressions d'emplois se traduisent par un coût économique et financier.

Toulouse, le 18 juillet 2012

- **conformément aux choix politiques de la précédente majorité**, notre Direction locale, dans le cadre de la gestion des suppressions d'emplois, a supprimé, en 2008, la cellule dite des dossiers à fort enjeu, composée de sept agents, qui avait permis, au titre de leur contrôle, des rentrées fiscales pour des montants de 2 080 000 € au titre de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales et de 1 210 000€ au titre de l'ISF pour notre seul département !
- **notre département est limitrophe d'un paradis fiscal**, l'Andorre, où il nous semble qu'il serait nécessaire d'avoir une réelle action fiscale

Nous avons souhaité vous présenter des cas très concrets de la réalité de notre administration. En effet derrière les statistiques, les chiffres bruts de suppression d'emplois, il y a du travail, et des savoir-faire, qui disparaissent, et bien sur des femmes et des hommes soumis à des pressions managériales d'un autre temps.

Il faut aussi que vous preniez en compte que notre département connaît une croissance démographique très forte et, dans le même temps, les effectifs de nos services sont en forte baisse.

Ainsi notre administration ayant subi le taux le plus élevé de suppression d'emplois, les conditions de travail sont plus que dégradées. **Les personnels connaissent une réelle souffrance au travail, doublée d'agressions verbales, voire physiques, de la part des contribuables lorsque nous sommes dans l'impossibilité, faute d'agents, de répondre à leurs demandes.**

A ces tensions s'ajoute un pouvoir d'achat qui n'a pas évolué du fait du gel du point d'indice depuis des années.

Vous comprendrez donc, Mesdames, Messieurs, qu'il est difficile d'entendre pour les personnels des Finances Publiques les orientations gouvernementales qui se traduiront pour notre Administration par la poursuite, voire l'aggravation, des politiques menées par la précédente majorité.

Comme nous vous l'avons démontré, à travers quelques exemples, cela est économiquement et socialement incohérent.

Aussi nous espérons que vous prendrez en compte, dans les choix qui seront les vôtres dans les instances parlementaires, nos réflexions et propositions.

A cet effet, nous sommes prêts à vous rencontrer, y compris pour débattre de réformes comme la fusion IR/CSG ou la retenue à la source, qui, loin de répondre au besoin d'une vraie réforme fiscale, conduiraient à maintenir, voire à aggraver la situation existante, y compris en terme de budget de la sécurité sociale qui perdrait, à terme, les fondements de son financement.

Aussi, dans l'attente de vos réponses, qu'en toute transparence nous transmettrons aux 2000 agents des Finances Publiques du département, et en ne doutant pas de votre volonté de débattre sur l'enjeu des Finances Publiques dans le cadre des orientations affirmées par la nouvelle majorité, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT Finances Publiques,

Boris BEAUDOIN
Secrétaire CGT Finances Publiques 31